



Liberté • Travail • Prospérité

SUPERVISION GENERALE DE PORTO-NOVO

-=====

COMMUNIQUE DE PRESSE

Il circule depuis quelques heures sur les réseaux sociaux, un communiqué de la coordination départementale Ouémé d'un parti concurrent, qui remanie et extravertit malencontreusement le contenu de la Conférence de Presse animée dans la soirée du **lundi 18 mai 2020** par les candidats du **Bloc Républicain** aux élections communales du **17 mai 2020** dans la ville de **Porto- Novo**.

Ce texte à l'allure moralisatrice est une insulte inadmissible à l'intelligence et à la dignité des électeurs de la capitale, surtout lorsqu'il provient d'un parti, dont les responsables ont été les premiers dans la nuit du jour du scrutin , à inonder les réseaux sociaux avec des résultats fantaisistes, tronqués, surréalistes et totalement irrespectueux du choix de l'électeur porto-novien, allant jusqu'à une répartition imaginaire des sièges ne reposant sur aucune règle des dispositions des articles **184** et **187** de la loi **No 2019- 43** du **15 novembre 2019** portant code électoral.

Ce communiqué a d'ailleurs été diffusé sur les réseaux sociaux par un militant bien connu de ce parti concurrent, le même qui a pollué la toile avec "des résultats marsiens" alors que les élections se sont déroulées sur la planète Terre. La Conférence de Presse animée par les candidats du **Bloc Républicain** à **Porto-Novo** a pour objectif de remercier les électeurs et le parti du cheval blanc cabré, le parti naturel de la victoire, ne pouvait se priver du plaisir légitime de projeter avec ses militants, la victoire à laquelle la supervision générale de **Porto-Novo**, les candidats et les militants ont travaillé de façon méthodique, pour mettre en déroute les concurrents dont le rêve de conquérir la cité aux trois noms a été brisé.

La supervision générale des élections communales pour le **Bloc Républicain** à **Porto-Novo** appelle l'ensemble des électeurs à la sérénité en attendant le verdict de la Commission Électorale Nationale Autonome , organe habilité à proclamer les résultats définitifs des élections communales du **17 mai 2020**, aux termes des dispositions de l'article **15** du **code électoral** en vigueur.

Fait à Porto-Novo, le mardi 19 mai 2020

Le Superviseur Général de Porto-Novo

Plus Unis, plus forts pour construire le Bénin

www.blocrepublikain.bj